

ADOLESCENTS ADULTES : LA RELATION ÉDUCATIVE

RENCONTRES PÉDAGOGIQUES NATIONALES
ORGANISÉES PAR LES CEMÉA À AURILLAC
(CANTAL)

En partenariat avec la ville d'Aurillac

31 mai
1^{er} juin
2 juin 2006

RENCONTRES NATIONALES

Organisées par les **CEMÉA**, avec le soutien de la **Caisse Nationale d'Allocations Familiales, de la Région d'Auvergne et du Conseil Général du Cantal**

CEMÉA
L'ÉLAN FORMATION

Les Ceméa sont soutenus pour leur fonctionnement et leurs projets par les Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, de la Culture et de la Communication, de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, des Affaires étrangères.

V/ CONCLUSION

PAR JACQUES DEMEULIER,

Directeur général des CEMEA

Organiser en cette période et en ce lieu une telle rencontre était une véritable aventure humaine. A travers un vivre ensemble aménagé en lien étroit avec les acteurs locaux, nous nous sommes reposés la question, toujours d'actualité, des adolescents et des adultes, une relation éducative.

Organiser une telle manifestation était un pari. Celui-ci est réussi.

Que tous ceux et celles qui ont contribué à ce succès en soient remerciés.

Mes remerciements vont à toute l'équipe municipale d'Aurillac et à ses élus.

Ils vont à vous Monsieur le Recteur, au représentant de la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative ainsi qu'à la Directrice Départementale de la Protection Judiciaire et de la Jeunesse. Ils vont aux représentants des trois partis politiques ici présents aujourd'hui, le Parti Socialiste, le Parti Communiste et l'Union pour un Mouvement Populaire. Ils vont aussi à tous les professionnels du secteur social, de l'animation, aux professionnels des services jeunesse de plusieurs collectivités qui ont pris le temps de la rencontre.

Ils vont aux équipes des Ceméa tant d'Auvergne que du niveau national et à tous les militants de notre mouvement.

Ainsi près de 200 acteurs du terrain de l'animation et de l'éducation spécialisée, de l'école venus de Métropole et de l'Outre-Mer, du Québec même, ont échangé, pendant trois jours, sur des pratiques, les bonnes, les difficiles, les moins bonnes. Parfois, au risque de décevoir les chercheurs de recettes toutes faites et rapides, nous avons redit que le travail éducatif est difficile et que ses résultats sont à apprécier avec un certain recul, au regard de l'évolution de l'humanité.

Prendre le temps, se déplacer loin de son lieu de vie et de travail, vivre une rencontre collective, intergénérationnelle, interprofessionnelle inter genre, mixte, tout cela peut paraître aux yeux de certains un luxe et une non urgence face à tout ce qui brûle dans notre société, face à tous ceux et celles qui souffrent et sont exclus. Pour agir en éducation, il faut encore et toujours mettre des mots, réfléchir au quotidien et à plusieurs. Il faut instituer des espaces et des temps intermédiaires où peuvent s'élaborer de nouvelles pratiques, se consolider et se socialiser des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être. Ce faisant, se construisent des identités professionnelles qui existent, non pas les unes à la place des autres, non pas les unes contre les autres, mais les unes avec les autres.

Cela ne peut que nous garder à une juste distance des propositions comportementalistes et de la seule mesure économique des effets de l'éducation. Cela ne peut pas nous dédouaner d'engager

raisonnablement, coopérativement, collectivement, la mesure des effets de notre action. Cela ne peut pas nous empêcher de trouver les moyens d'une action éducative avec et envers les adolescents.

Suivant Victor Hugo qui pouvait écrire, il est vrai il y a deux siècles, « *ouvrez un école, vous fermerez une prison* » et moins sérieusement -quoique- avec Bernard Shaw qui écrivait « *dès mon plus jeune âge, j'ai interrompu mes études pour aller à l'école* », il est possible ici et maintenant de trouver des actions éducatives capables de soulever les questions que pose le vivre ensemble dans une société moderne engluée dans un horizon strictement libéral et capitaliste tentée par des visées liberticides et sécuritaires.

Un vivre ensemble à repenser et à organiser

Avant d'en revenir au cœur de la question éducative, permettez-moi donc quelques propos de fond sur le vivre ensemble et le fait associatif. En effet, si j'insiste sur ce vivre ensemble c'est que la question de la relation éducative est une réduction de la question politique et sociale.

Débattre de l'éducation requiert que l'organisation de la cité soit garantie.

Or, comme le dit Paul Ricœur, lors d'un entretien pour le Monde, déjà ancien, du 29 octobre 1991, « *la cité est périssable. Sa survie dépend de nous (...). En effet, aucun système institutionnel ne se prolonge sans être soutenu par une volonté de vivre ensemble qui soit en acte même si on l'oublie. Lorsque ce vouloir s'effondre, toute l'organisation politique se défait très vite. Notre siècle en a donné de multiples exemples, en particulier à l'occasion de grandes défaites. (...) ce qui fait que la politique n'est pas l'éthique et ni la morale. Peu importe ici la distinction. C'est l'existence de médiations institutionnelles. Le politique apparaît lorsqu'une communauté s'organise pour devenir capable de prendre des décisions collectives. Le vouloir vivre ensemble se transfère sur un noyau institutionnel plus fort que chacun. L'existence de l'Etat repose donc sur une sorte de désappropriation des individus. Ce dessaisissement est fondateur et en ce sens nécessaire mais il engendre en même temps les formes spécifiques du mal politique. Le politique est en effet enclin à des maux spécifiques du fait même qu'il paraît susceptible d'exister au-dessus de nous, voire même à la limiter contre nous. Il peut alors se corrompre de sa base économique et sociale en tant que pur phénomène de pouvoir ; c'est pourquoi, il doit demeurer sous surveillance.*

Cette citation bien que du siècle dernier et un peu longue m'est apparu d'une actualité criante.

Parce que « *la cité est périssable* », réinvestir ce vivre ensemble, voilà certainement une des premières urgences. Quand, comme l'a rappelé Joëlle Bordet, la montée du racisme est avérée, c'est là une des missions de la vie associative. C'est celle à laquelle les Ceméa contribuent.

Le vivre ensemble que l'on veut dessiner pour nos enfants, pour et avec nos adolescents doit reconnaître la vie associative dans un dialogue civil et social. En effet, l'organisation des partis

politiques est en débat. Le monde du travail et ses représentants syndicaux recherchent de nouveaux modes de défense des travailleurs.

Dans un tel contexte, les forces vives (partis, syndicats, associations) doivent se connaître et se respecter. Leurs liens doivent se renforcer. C'est ce que nous avons tenté avec plus ou moins de réussite pour cette rencontre. Ni le fatalisme, ni le populisme, ni la démagogie, ni les solutions simplistes ne peuvent donner les fondations d'un vivre ensemble désirable et porteur d'avenir. Si nous discutons avec tous les partis républicains, nos attentes sont fortes envers tous les partis de gauche car nous choisissons plutôt une société de conflits contre une société de ségrégations.

C'est aussi ce que nous faisons en organisant le monde associatif. Car 2005 a été une année noire pour les associations par la baisse des moyens, et dans la méthode imprévisible, pour le fonctionnement des associations. La remise en cause du principe de la mise à la disposition de fonctionnaires, les retards incompréhensibles dans la concrétisation des engagements pris, entachent déjà 2006.

Quelles preuves devrait encore donner le secteur associatif ? Ne mobilise-t-il pas des millions de bénévoles et de volontaires ? N'assure-t-il pas la gestion de millions d'emplois ?

N'est-ce donc pas assez pour que sa contribution à l'intérêt général ne lui soit plus constamment contestée ?

Cet appel s'adresse à tous les partis républicains et à tous les syndicats aussi. Il n'oublie pas les collectivités locales dont l'action envers les associations ne sera pas extensible alors que la décentralisation fait peser sur elles des charges de plus en plus lourdes.

Ceux qui voudraient mettre la vie associative à leur seul service, voire la mettre au pas de politiques publiques nationales ou territoriales discutables font un mauvais calcul. Ils se trompent.

La vie associative requiert un droit d'initiative et une liberté d'organisation. Si son principe fondateur reste le bénévolat, sa capacité d'innovation et sa contribution aux politiques publiques nécessitent l'instauration d'outils de dialogue et de négociations analogues à ceux utilisés pour le dialogue social. Le financement des partis et celui des syndicats semblent réglés : c'est une bonne chose. Celui des associations ne requiert que l'application des engagements pris par l'Etat. Alors pourquoi tant de défiance ?

Nous attendons des réponses claires et précises.

Ces rappels nous ont éloignés du cœur de la question éducative. Mais que serait l'action éducative sans les associations ? Pouvait-on passer sous silence la situation faite aux associations dans une telle manifestation ? En effet, le risque le plus grand n'est-il pas la banalisation du fait associatif non lucratif et sa confusion avec d'autres organisations, elles à but strictement lucratif ?

Ceci fait, ceci dit et j'espère entendu, je voudrais revenir sur les enjeux de la relation éducative et la question des adolescents dans un premier temps. Puis, je poursuivrai sur les questions de la politique de jeunesse.

La relation éducative à définir et à vivre au quotidien

Pour commencer, je vous lirai ici la définition que donne Marcel Postic de la relation éducative. *La relation pédagogique devient éducative quand, au lieu de se réduire à la transmission du savoir, elle engage des êtres dans une rencontre où chacun découvre l'autre et se voit soi-même et où commence une aventure humaine par laquelle l'adulte va naître en l'enfant.*

Au cours de nos débats et de nos échanges, nous sommes souvent passés par les notions suivantes :

- l'autonomie et la mobilité ;
- les projets, négociations, transactions de contrats ;
- les règles, lois limites, cadres, repères ;
- le fait de tenir, contenir, porter, supporter ;
- la mixité à étudier plutôt comme rapport de genres ;
- la prise de risques à considérer comme des démarches d'expérimentation dès lors qu'elles sont proposées par les adultes mais aussi choisies directement par les adolescents ;
- la violence ou les violences.

Des exemples ont été donnés par les acteurs de terrain. Ils ont permis d'observer que dans la relation éducative avec les adolescents, le rappel et la tenue du cadre par des adultes à juste distance d'une lâche permissivité et d'une autorité crispée n'empêchait pas de se faire de temps à autre rouler dans la farine.

Les adultes sont là pour construire un accueil un respect et une confiance, pilier d'une autorité bienveillante dont l'adolescent a besoin. Quand il récusé cette autorité dans le jeu des transgressions, des provocations, les espaces multiples de parole, les activités de la vie quotidienne ou plus exceptionnelles comme celles favorisant les pratiques sportives et culturelles ont été présentées comme essentielles pour le quotidien de la relation éducative. Vous l'avez compris : les CEMEA ne sont pas un mouvement d'éducateurs angéliques adultes.

Je voudrais résumer ici, parodiant une formule célèbre avec les adolescents « *soyez réalistes à l'instant, ayez confiance dans le temps* ». En effet, la relation éducative adolescent-adulte n'est-elle pas la scène sur laquelle l'adulte, descendu de son piedestal où l'avait placé l'enfance, prend le risque de troquer sa confiance contre la peur de ce, de celui et celle qui échappe tant à une part de son amour qu'à sa volonté de maîtrise ou d'attachement.

Rappelés ici quelques acquis de nos travaux, élargissons le regard.

Repenser différemment la sphère de l'éducatif et du pédagogique

La perspective d'états généraux de la jeunesse, une campagne « *je ne veux plus* », un appel « *pas sans nous* », un ouvrage « *saluads de jeunes* », une forte mobilisation contre le CPE, tout cela invite à définir ce que pourrait être une politique globale de la jeunesse et à repérer comment prendre en

compte les réelles et légitimes inquiétudes d'avenir qui sont les leurs : entrée dans la vie adulte, premier emploi, logement...

Pour cela, ne s'agit-il pas de pouvoir passer de la seule addition de politiques sectorielles (loisirs, santé, scolarité, culture, prévention de délinquance) à une politique jeunesse mieux coordonnée à l'échelle des territoires à taille humaine et pas seulement administrative. Cela réinterroge la politique de carte scolaire comme les choix d'implantation des structures culturelles sportives ou sociales.

Or, les compétences territoriales en matière de jeunesse et d'éducation font justement débat.

De plus en plus de Conseils Généraux ne la revendiquent-ils pas ? Les Conseils Régionaux, comme récemment celui de Languedoc Roussillon, ne se dotent-ils pas d'observatoire de la jeunesse ? Ne revendiquent-ils pas de piloter l'orientation ?

Même si de bonnes pratiques existent, comme en témoigne le partenariat ici avec Aurillac aujourd'hui, les acteurs de terrain ici présents, les associations comme les élus et les services publics savent qu'il y a loin l'intention à la réalisation pour construire de vrais projets éducatifs locaux intégrant les projets d'établissements, ceux des pays, des bassins d'emploi ou de formation.

Il ne peut s'agir de décentraliser à tout crin quand on mesure déjà les inégalités produites par la décentralisation actuelle, loin de nouvelles solidarités financières pourtant nécessaires.

De plus, pour approfondir l'analyse, il faut rappeler que :

- Toute action concertée demande du temps. C'est évident. C'est coûteux. Cela exige beaucoup de compétences et souvent de haut niveau pour se comprendre et demeurer capable d'agir. Or, la formation professionnelle et continue est largement insuffisante.
- Toute action concertée demande des organisations relativement pérennes et stabilisées dans leur projet et leur financement. Or, l'annualité des budgets ne rend pas facile l'application d'un principe de programmation pluriannuelle qui apparaît en matière de jeunesse et d'éducation comme une nécessité.
- Toute action concertée demande de revenir sur le choix exclusif et massif d'aide à la personne au détriment de l'aide aux structures. L'aide à la personne conduit à survaloriser les actions et projets individuels au détriment d'actions et de projets collectifs si nécessaires à notre capacité à vivre ensemble.
- Enfin, toute action concertée demande suffisamment de professionnels sur le terrain pour assurer à la fois l'activité directe comme sa préparation et son évaluation qui ne peuvent pas être enlevées totalement, aux acteurs eux-mêmes quand il s'agit de jeunesse et d'éducation. Cette action ne peut être dévolue exclusivement à des experts extérieurs.

La définition et la mise en œuvre d'une telle politique de jeunesse articulant logiques de publics, d'activités, de territoires, d'établissements ne sont et ne seront jamais faciles. Il convient donc que chacun assume ses responsabilités dans le respect de celles des autres.

Aujourd'hui, cette politique de jeunesse semble occuper le devant de la scène, à travers deux dossiers : l'emploi et la prévention de la délinquance.

- Sur l'emploi des jeunes, nous devrions être en mesure de négocier un protocole d'accord avec le ministère de l'Emploi afin de garantir un cadre assurant, à la fois, la pérennisation des emplois qualifiés existant comme une contribution aux politiques de lutte contre l'exclusion des plus éloignés de l'emploi. Si nous aboutissons, nous pourrions élaborer de nouveaux accords cadres dans chaque secteur du monde associatif, en particulier celui de la jeunesse et de l'éducation populaire. Soyons clair, tout le monde le sait : c'est illusoire de vouloir aboutir à court terme sur une politique de l'emploi. Sans brûler les étapes, il faut accompagner et permettre au maximum, de construire des parcours de professionnalisation qui ne soient pas subis mais choisis et dans des conditions d'activités propres au secteur, dans des conditions de travail respectueuses du droit général qui régit le champ professionnel concerné. Les CEMEA avec la Ligue de l'Enseignement, les Francas et les PEP se sont déjà engagés, il y a quelques années, selon une méthode qui a fait ses preuves, pour l'accompagnement à la création de nouveaux services emplois jeunes.

Dans ces parcours conduisant les jeunes à l'emploi, leur engagement, leur participation à des volontariats civiques associatifs, à l'engagement éducatif pour l'encadrement des séjours de vacances et de loisirs collectifs font encore débat. Il est clair que les CEMEA défendent comme un élément de la politique de jeunesse, la structuration et l'organisation d'un volontariat comme celui des animateurs volontaires BAFA... non dérogoire au droit du travail. Sur ce point, nous n'avons pas gagné. La loi qui vient d'être votée au Sénat ne va pas dans ce sens, même si elle apporte des solutions à de vieux problèmes.

Rappelons que le volontariat ne tue pas l'emploi. Il doit le renforcer. Avec le bénévolat, parfois il le crée.

- Cette politique positive envers les jeunes se distingue de celle qui vise la prévention de la délinquance. A ce jour, l'architecture répressive et régressive du projet de loi sur la prévention de la délinquance est porteuse de risque à travers la suppression des sanctions éducatives au profit de la pénalisation, vidéo surveillance, régime des hospitalisations d'office, pénalisation des familles, mise en garde à vue des mères...

De plus, le projet devrait entraîner des modifications du code de l'éducation pour que les établissements puissent concourir à la responsabilité civique et participer à la politique de prévention de la délinquance ou que les Inspecteurs d'Académie communiquent régulièrement au maire la liste des élèves domiciliés dans sa commune et pour lesquels un avertissement a été adressé.

Chacun mesure bien sûr la nécessité d'un travail en commun. Je ne reviendrai pas sur l'intervention de Claudine Sutter.

Il ne s'agit pas de développer un quelconque angélisme. Il s'agit de maintenir quand il s'agit d'éducation, de protection et de prévention, de sauvegarde, un principe indéfectible d'éducabilité

du mineur. En ce sens, je viens d'adresser au nom de notre mouvement, un courrier à tous les ministres concernés pour travailler concrètement sur un texte qui ne peut pas rester en l'état.

Quatre questions pour poursuivre

- L'évaluation de notre action avec l'intention ne pas s'en laisser déposséder tout en acceptant de la partager et de la compléter avec d'autres.
- La formation des personnels et plus largement des acteurs impliqués.
- L'évolution et le perfectionnement des nos pratiques pédagogiques.
- La complémentarité entre les actions éducatives formelles et non formelles dans leurs articulations ente associations et service public.

Je voudrais au terme de cette rencontre redire que l'éducation est une affaire trop sérieuse et trop précieuse dans une démocratie pour la laisser à une seule institution.

C'est pourquoi les CEMEA agissent avec d'autres pour défendre et mettre en œuvre une éducation de tous les instants. Ils cherchent à faire de l'éducation un lieu de militantisme de tous ceux qui sont concernés.

Ces trois jours ont été une nouvelle contribution nécessaire et bien loin d'être suffisante. Donc bon courage pour faire ce qu'éduquer veut dire. Si vous voulez rencontrer des adolescents, rendez vous donc dans les abris de bus, au café, dans la rue mais aussi dans nombre d'institutions ou établissements sans oublier les camps d'adolescents, les séjours sportifs ou culturels.

Je vous remercie de votre écoute et j'espère de votre compréhension.

CLOTURE

au nom du Ministre de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

PAR GERARD BESSON,
Recteur de l'Académie de Clermont Ferrand

Madame la Représentante de la Mairie d'Aurillac, Monsieur le Directeur Général, Mesdames, Messieurs, je crois que vous allez comprendre très vite que ma première phrase n'est pas une phrase toute faite, même si il faut que je la formule de cette façon.

J'ai plaisir à vous rencontrer aujourd'hui, mais j'ai plaisir à vous rencontrer en particulier sur cette très belle terre d'Auvergne, dans ce département du Cantal qui m'est particulièrement cher, car je ne résiste pas au plaisir de vous dire que mon grand-père y était déjà instituteur

Et je suis très heureux de clôturer avec vous ces rencontres nationales organisées par les CEMÉA, en partenariat fort, je l'ai vu, avec la ville d'Aurillac, sur un thème essentiel aux yeux d'un recteur, *la relation éducative*. La ville d'Aurillac est un lieu particulièrement bien choisi pour parler d'adolescents, puisque vous le savez sûrement, et je ne vais pas remplacer là la représentante de la Mairie, puisque cette ville attire chaque année de nombreux jeunes pour le festival, devenu maintenant incontournable, de théâtre de rue.

Je souhaite tout d'abord vous préciser que Patrick Gérard, Directeur de cabinet du Ministre de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, m'a chargé de le représenter près de vous, et je vous dirai un mot en son nom tout à l'heure.

Je sais l'importance de ces rencontres, je viens de vous écouter attentivement, Monsieur le Directeur. Ces rencontres qui servent, en particulier, de laboratoire pour de nouvelles pratiques, donnent une impulsion pour le travail de terrain et vous aide à préciser l'évolution des actions. Au cours de ces trois jours vous avez exploré une période de la jeunesse essentielle pour la construction de l'adulte et le rapport intergénérationnel. Vous avez aussi évoqué les valeurs, les spiritualités, les repères

nécessaires dans cette quête que je qualifierai Icarienne de l'adolescence, fragile encore, qui peut se brûler les ailes au feu d'un absolu que je vois parfois très sombre.

Comme vous êtes, toutes et tous, engagés sur le terrain, vous avez, bien sûr, abordé par le concret la relation éducative et si, comme je le pense, des exemples présentés par des professionnels, en particulier du Cantal, ou du bassin d'Aurillac, on pu porter peut être plus spécifiquement sur les interrogations du monde rural, les réalités urbaines étaient, j'en suis sûr, aussi présentes.

Avec la mondialisation de l'information, on peut parfois se poser la question : sur quelles planètes communication vivent aujourd'hui les jeunes ? Et peut être qu'à l'instar de celles visitées par le Petit Prince, constituent-elles des mondes clos où le virtuel prendrait le pas sur le réel. Hors bien utilisé, je l'évoquais tout à l'heure avec Jacques Demeulier, les technologies de l'information et de la communication représentent un levier formidable dans la formation et l'éducation des jeunes pour contribuer à la dynamisation des territoires, et ceci particulièrement, dans le Cantal. Et je voudrais ré-insister, deux secondes, sur le lieu où vous êtes, puisque le 17 mai dernier, lors de ma précédente visite à Aurillac dans le cadre du forum ruralitique, sur le stand cyber Cantal, j'ai signé une convention importante avec le Conseil Général du Cantal pour réussir, entre l'académie et les collectivités, le pari de la mise de ces fameuses technologies de l'information et de l'éducation, et de la communication dans l'éducation, de façon global, et en tout cas efficace et très pragmatique.

Réaliser une société plus juste et plus solidaire, je le pense, nous sommes tous d'accord, et c'est votre objectif. C'est aussi le notre, au sein du système éducatif. Et j'ai plaisir à réaffirmer, devant vous, les valeurs de citoyenneté et de solidarité, de reconnaissance et de respect de la personne humaine qui sont au cœur de l'école et qui en fondent la richesse. Si la famille est avant tout le premier lieu d'éducation, l'école, lieu d'apprentissage pour tous, est le creuset qui favorise la scolarisation, la socialisation, l'apprentissage de la responsabilité. C'est justement à l'adolescence que les élèves les plus fragiles peuvent malheureusement décrocher. La politique de l'Education Nationale, en direction des jeunes, s'insère dans une volonté générale de voir mieux pris en compte, de façon plus efficace, tous les élèves pour construire une société plus respectueuse des diversités humaines qui forment le tissu de la République. Répondre à la question de la réussite de tous, dans une perspective de plénitude

et d'épanouissement de l'être, nécessite d'être à l'écoute, d'individualiser parfois l'information, de travailler en partenariat, et parfois de développer des réseaux.

J'aimerais justement vous rappeler, c'est le message que Patrick Gérard a souhaité que je vous fasse passer, quelques axes de l'action ministérielle pour favoriser efficacement la réussite de tous les élèves. Début mai, le Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a présenté, à partir des recommandations transmises par le Haut Conseil de l'Education, le projet de décret sur le socle commun des connaissances prévues par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école. Un socle que le système éducatif a désormais l'obligation absolue de transmettre à tous les élèves avant 16 ans.

Il s'agit de renforcer la cohérence et l'unité des savoirs, d'identifier et d'évaluer les compétences acquises.

La scolarité obligatoire doit au moins garantir, à chaque élève, les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué dans l'ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour son avenir, personnel et professionnel, et bien sûr, pour réussir sa vie en société.

Ce socle, comprend la maîtrise de la langue française, qui est de vrais-je dire, le socle du socle. Il comprend également la maîtrise des éléments principaux de mathématique et d'une culture scientifique, la pratique d'au moins une langue vivante étrangère, et bien sûr, j'y ai déjà fait allusion tout à l'heure, la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication.

Individualiser l'information, ouvrir de nouvelles voies d'apprentissage sont des défis que le système éducatif se doit de relever. En février dernier, le Ministre présentait son plan de relance de l'éducation prioritaire. Avant-hier, journée nationale de l'éducation prioritaire, il a réuni les responsables de réseaux « ambition-réussite », représentant un total de 249 collèges, pour leur rappeler leurs missions.

Je le cite « *Etre porteur, être les porteurs d'une volonté de réussite nouvelle dans des quartiers où sévissent le chômage, l'exclusion et parfois les violences, et restaurer auprès d'élèves, qui en ont perdu jusqu'à l'idée, ce désir de réussite qui est le vrai moteur de l'ascenseur social. Si nous parvenons à faire en sorte que l'école ne soit plus seulement pour les élèves un lieu de contrainte, mais aussi un lieu d'ambition, nous aurons remporté, j'en suis sûr, une belle victoire* ».

Il s'agit, là encore, d'avoir l'esprit d'initiative, de proposer, et vous l'avez dit, Monsieur le Directeur Général, d'innover. L'éducation s'emploie à préparer une société où toutes les différences, de quelques origines qu'elles soient, sont appelées à vivre ensemble dans le projet de construire une citoyenneté active dans un monde durable. C'est une urgence et un défi pour tous les habitants de bonnes volontés de la planète Terre. C'est d'ailleurs un peu à cause de cela que j'ai souhaité faire de l'eau multiculturelle, source de vie et de lien entre les peuples, une priorité académique. Votre site internet, nos échanges tout à l'heure, montrent que vous êtes très actifs dans le domaine du milieu marin et de la voile. La confrontation aux éléments donne à la relation éducative avec les adolescents, qui ont besoin à se mesurer à quelque chose de grand, un contexte particulièrement favorable.

Aussi aimerais-je, pour finir, laisser la parole à un homme que je considère remarquable et que j'ai la chance de côtoyer, de bien connaître, Jean-François Deniau. Académicien, grand navigateur, défiant avec un courage exceptionnel la maladie, il partit faire la traversée de l'océan y'a quelques temps maintenant. Dans « *l'Atlantique est mon désert* », il évoque cette magnifique école de liberté, je le cite : « *La mer, 360 degrés d'horizon à la couleur changeante est le plus beau paysage du monde. C'est non pas l'évasion mais l'école de la liberté, les défis du vent, des courants, des vagues. Défi choisi, voulu et si possible maîtrisé, le maximum de contrainte, avec le maximum de responsabilité. Le risque, c'est la vie qui est un risque, et je veux la vie* ».

Je vous souhaite à vous tous et toutes cette même intensité de vie, et je souhaite, enfin, à toutes celles et tous ceux pour lesquels les CEMÉA s'engagent de pouvoir, grâce à vous, mieux cultiver leurs passions. Merci à vous.